



SNUipp-FSU du Haut-Rhin

Fiche de Suivi Promotions 2016/2017

CAPD mardi 6 décembre 2016

Le système actuellement en vigueur est inégalitaire. L'enseignant qui franchit tous les échelons à la vitesse la plus rapide peut toucher, sur l'ensemble de la carrière, jusqu'à 30 000 euros de plus qu'un autre qui avance à l'ancienneté. Ces inégalités sont une des conséquences de la prise en compte de la note dans le barème.

Le **SNUipp-FSU** remet en question cette notion de mérite et réclame l'avancement de tous au rythme le plus rapide.

Afin de mieux vous défendre lors de la CAPD, vous pouvez nous retourner la fiche ci-dessous.

Vous ne savez pas si vous êtes « **promouvable** » ? **Contactez-nous ou allez sur notre site internet** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2931> / <http://www.snuipp.fr/calculs/promotions/saisie.html>

Nom	
Prénom	
Ecole	
Adresse personnelle	
Tel. (fixe et/ou mobile)	
Mél personnel	
Echelon actuel depuis le	
Note au 31/08/2016	depuis le
AGS au 31/08/2016 pour les PE au 31/12/2016 pour les instits	ans mois jours
Date de naissance	
Nombre d'enfants de moins de 16 ans	
Si congé parental	du au
Si disponibilité	du au